Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260528-2026_088_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 28 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi 28 mai à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 19 mai 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire.

Etaient présents : M. Sébille, Mme Le Bodic, M. Thébaut, M. Rigault, M. Célard, Mme Le Cadre, Mme Célard, M. Berthe, Mme Perrin, M. Le Douairon, Mme Charbonnier, Mme Lecomte-Durouil, M. Hazo, Mme Rebout, M. Duranton, Mme Leclere, M. Mouaci, M. Oudar, Mme Le Floch, Mme Gicquel, M. Groyer, Mme Marroi, M. Roudaut, Mme Guillou, M. Morio, Mme Ogier, M. Charcosset

Absents ayant donné pouvoir :
Monsieur Pedron à Monsieur Thébaut
Monsieur Guilbaud à Monsieur Sébille
Madame Pasquier à Madame Lecomte Durouil
Monsieur Valiente à Madame Le Bodic
Madame Kéryjaouen à Monsieur Célard

Absent : Madame Ménahèze

Secrétaire de séance : Thierry Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 27

Absent : 1

Nombre de pouvoirs : 5

Votants : 32

2026-05-28- N°FON 088/2026 – ACQUISITION DE LA CELLULE COMMERCIALE RUE DES SPORTS - LOT 35 DE LA COPROPRIETE

Monsieur RIGAULT expose le bordereau suivant

Les consorts Le Pavec sont propriétaires d'une cellule commerciale d'environ 98 m² constituant le lot n°35, de la copropriété de la galerie marchande. La copropriété est bâtie sur terrain propre cadastré AC 50 et AC 51, situé rue des Sports,

Les consorts LE PAVEC / LE PAGE ont décidé de mettre en vente ce bien immobilier, le fonds de commerce restant exploité par M. HOANG ANH QUOC.

Ce bien est situé dans un secteur stratégique du projet de requalification du centre-ville au regard de sa situation entre le centre ancien et les différents équipements publics.

A terme, la galerie marchande située sur les parcelles cadastrées AC 50 et AC 51 sera requalifiée pour permettre la réalisation de constructions intégrant du logement et des cellules commerciales en rez-de-chaussée. La commune souhaite maîtriser les ensembles immobiliers situés dans ce secteur afin que ce futur quartier accueille en cohérence, des équipements et des services, et respecte une densité minimale de logements.

Ainsi, l'acquisition de cette cellule commerciale s'inscrit dans le cadre de la politique de réserve foncière déjà engagée sur ce secteur.

Dès lors, il est proposé après accord des propriétaires concernés, l'acquisition de la cellule commerciale (lot n°35) d'une surface d'environ 98 m² au prix de 240 000 €.

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260528-2026_088_DEL-DE

Vu l'avis de France Domaine

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés

AUTORISE le maire ou son représentant à procéder à l'acquisition au prix de 240 000 € la cellule commerciale (lot n°35 d'une surface d'environ 98 m² appartenant aux consorts LE PAVEC / LE PAGE.

PRECISE que le bail commercial au profit du locataire en place ou toute personne morale devant s'y substituer persiste.

DIT QUE les frais d'acte notarié seront à la charge de la commune.

DONNE pouvoir au maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

A Theix-Noyalo, le 28 mai 2026

Le Maire,

Christian SEBILLE